



# RAPPORT ANNUEL DE 2013-2014 SUR LES ACTIVITÉS ET DÉPENSES DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES

Affaires internationales et interparlementaires

**Octobre 2014**

*(This report is also available in English)*

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
<b>LISTE DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES ET GROUPES INTERPARLEMENTAIRES .....</b>	<b>3</b>
<b>L'APPUI AUX ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES .....</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES ASSOCIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>AFFILIATIONS PAR ASSOCIATION (2013-2014).....</b>	<b>6</b>
<b>RÉPARTITION DES AFFILIATIONS ENTRE LES ASSOCIATIONS .....</b>	<b>7</b>
<b>LES COMITÉS EXÉCUTIFS .....</b>	<b>8</b>
<b>LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS.....</b>	<b>9</b>
<b>NOMBRE DE VISITES À L'EXTÉRIEUR PAR TYPE DE PARTICIPANT .....</b>	<b>9</b>
<b>LES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....</b>	<b>11</b>
<b>COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS (2013-2014).....</b>	<b>13</b>

## INTRODUCTION

---

La responsabilité d'entretenir les relations parlementaires internationales du Canada incombe en partie aux associations parlementaires et aux groupes interparlementaires. Bien que leurs activités et leurs objectifs puissent varier, les [associations](#) du Parlement du Canada ont en commun certaines caractéristiques :

- elles font la promotion continue des intérêts du pays à l'étranger;
- elles interviennent à l'échelle bilatérale et multilatérale;
- elles se composent de sénateurs et de députés;
- les membres des associations se réunissent dans le cadre d'assemblées générales annuelles au cours desquelles ils élisent des comités exécutifs, et à d'autres occasions dans le but de coordonner et d'orienter leurs activités, en collaboration avec les associations homologues bilatérales ou avec les secrétariats internationaux des organisations multilatérales auxquels ils appartiennent.

Il existe également quatre groupes interparlementaires non financés qui sont reconnus par le Parlement du Canada et qui contribuent à la promotion des relations bilatérales avec le pays auquel ils sont liés.

Le Conseil interparlementaire mixte (CIM) est chargé de prendre toutes les décisions budgétaires et administratives qui concernent les associations parlementaires. Il détermine notamment le niveau de financement à accorder à chaque association dans les limites des affectations approuvées par le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration et par le Bureau de régie interne de la Chambre des communes. Il lui incombe également de fixer l'orientation stratégique générale des associations parlementaires et de coordonner les activités connexes et les politiques de fonctionnement pour garantir un appui efficace, efficient, uniforme et cohérent aux activités parlementaires tout en faisant valoir l'intérêt supérieur du Parlement dans les relations interparlementaires.

### LISTE DE MEMBRES DU CIM (AVRIL 2013 À MARS 2014)

#### Coprésidents :

- Sénateur David Tkachuk (jusqu'au 17 juin 2013) puis Sénateur Gérald J. Comeau (jusqu'au 27 novembre 2013) puis Sénateur David Tkachuk
- Joe Comartin, député

#### Membres :

- Sénatrice Carolyn Stewart Olsen (jusqu'au 16 octobre 2013) puis Sénatrice Marjory LeBreton; Sénatrice Marie-P. Charette-Poulin (jusqu'au 16 octobre 2013) puis Sénateur Jim Munson
- Dave Mackenzie, député
- L'hon. Rob Merrifield, c.p., député (jusqu'au 17 septembre 2014) puis l'hon. Ron Cannan, c.p., député
- Philip Toone, député (jusqu'au 2 octobre 2013) puis Sadia Groguhé, députée
- Massimo Pacetti, député (jusqu'au 2 octobre 2013) puis Frank Valeriotte, député
- Randy Hoback, député
- Gordon Brown, député

Au cours de l'exercice 2013-2014, les associations parlementaires se sont adaptées à la réduction de 9,1 % du budget accordé au CIM, quoique le total des dépenses soit resté généralement au même niveau que les années antérieures. Étant donné qu'il s'agit de la dernière année de l'Examen stratégique et fonctionnel, on s'attend à ce que l'enveloppe des associations parlementaires demeure stable pour les prochaines années.

La Direction des affaires internationales et interparlementaires (DAII) aide les associations parlementaires pour le compte des parlementaires des deux chambres, mais elle s'occupe également des programmes d'échange des deux Présidents ainsi que des questions protocolaires et des conférences parlementaires liées aux activités internationales et interparlementaires du Parlement du Canada. Nous devons rappeler une fois encore que le présent rapport ne concerne que les domaines relevant de la compétence du CIM, à savoir, surtout, les associations parlementaires et leurs activités. De plus, comme c'était le cas des rapports antérieurs de la DAII, il s'agit de fournir au CIM un résumé quantitatif de haut niveau des activités des associations parlementaires.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec la Direction des affaires internationales et interparlementaires au 613-943-5959.

## LISTE DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES ET GROUPES INTERPARLEMENTAIRES

Au 31 mars 2014, 12 associations recevaient du financement du Parlement et relevaient de l'autorité administrative du CIM, en plus de la délégation canadienne à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui relevait de l'Association parlementaire Canada-Europe. Le dernier groupe reconnu officiellement par le CIM à titre d'association parlementaire était Canada-Afrique en 2003.

<b>Associations (12 + OSCE)</b>	<b>Région</b>
<i>Associations multilatérales (7 + OSCE)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association parlementaire Canada-Europe - Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)</li> </ul>	Europe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association parlementaire canadienne de l'OTAN (AP OTAN)</li> </ul>	Mondiale
<ul style="list-style-type: none"> <li>Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)</li> </ul>	Mondiale
<ul style="list-style-type: none"> <li>Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)</li> </ul>	Mondiale
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association parlementaire Canada-Afrique</li> </ul>	Afrique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Section canadienne de ParlAmericas</li> </ul>	Amériques
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)</li> </ul>	Mondiale
<i>Associations bilatérales (5)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association législative Canada-Chine</li> </ul>	Asie-Pacifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-États-Unis</li> </ul>	Amériques
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association interparlementaire Canada-France</li> </ul>	Europe
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-Japon</li> </ul>	Asie-Pacifique
<ul style="list-style-type: none"> <li>Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni</li> </ul>	Europe

(Tableau 1)

Par ailleurs, quatre groupes interparlementaires reconnus par le CIM reçoivent une assistance administrative minimale de la DAII. Cette assistance se limite généralement au soutien administratif et procédural pour les assemblées générales annuelles, l'application des statuts du groupe et la perception des frais d'adhésion connexes. Ces groupes font la promotion de la coopération et de la compréhension mutuelles entre les pays et, à l'instar des associations parlementaires, consolident les relations entre les parlementaires canadiens et leurs homologues étrangers. Ce sont les frais d'adhésion acquittés par les parlementaires qui servent à financer les activités de ces groupes.

<b>Groupes interparlementaires (4)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-Allemagne</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-Irlande</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-Israël</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe interparlementaire Canada-Italie</li> </ul>

(Tableau 2)

Pour une description de la structure, des activités et des objectifs de chaque association et groupe, prière de consulter le site Web de la DAII à <http://www.parl.gc.ca/aii>.

## L'APPUI AUX ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES

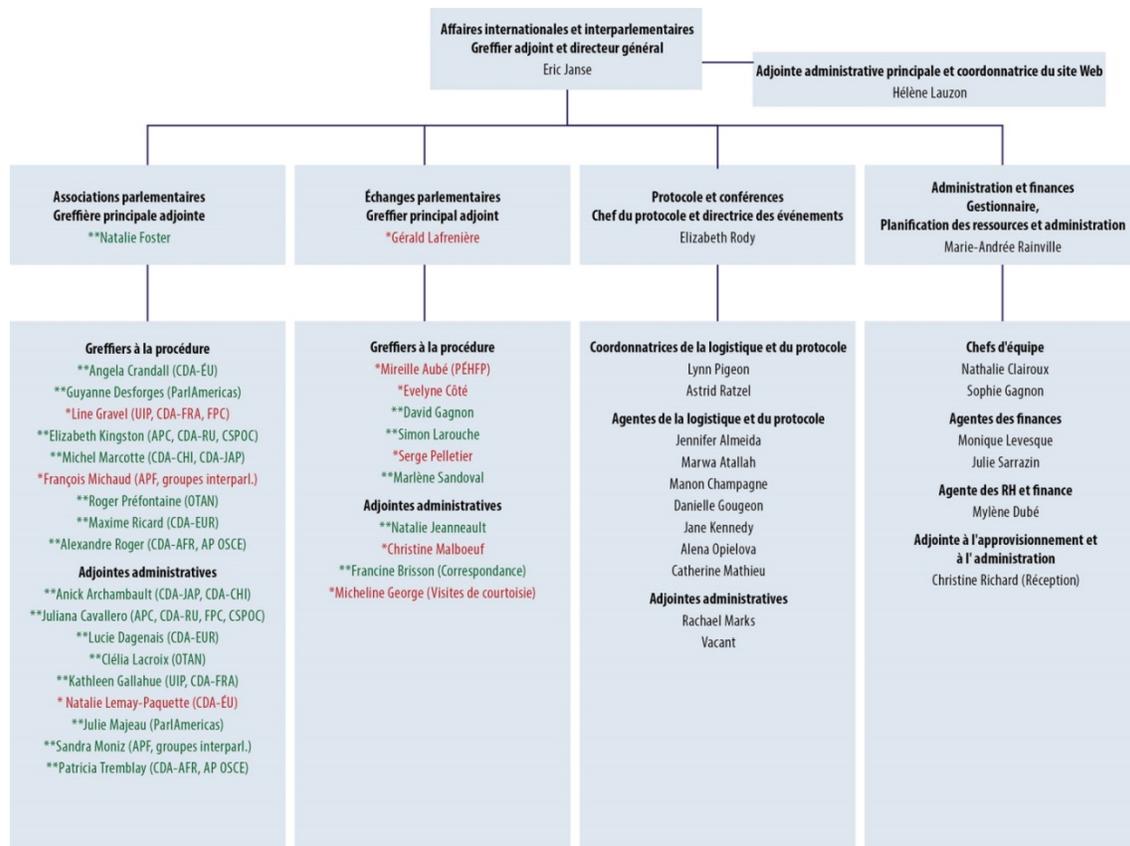
La Direction des affaires internationales interparlementaire (DAII), direction conjointe du Sénat et de la Chambre des communes, coordonne, selon l'approche du guichet unique, les relations et activités internationales et interparlementaires du Parlement du Canada, souvent appelées la diplomatie parlementaire.

Les All ont pour mandat de soutenir le Président du Sénat, le Président de la Chambre des communes et les autres parlementaires dans la promotion des valeurs démocratiques et des intérêts du Canada. Elles ont aussi pour mandat de contribuer à la bonne gouvernance publique grâce au partage d'information et à la communication des pratiques exemplaires.

La Direction des All s'acquitte de son mandat dans un contexte géopolitique en constante évolution, dans le cadre de trois programmes officiels :

1. les **Échanges parlementaires**, dirigés par les Présidents du Sénat et de la Chambre des communes, qui comprennent les visites à l'étranger, les visites au Canada et les rencontres avec les dignitaires étrangers;
2. les **Associations parlementaires**, formées de sénateurs et de députés, qui interviennent aux échelles multilatérale et bilatérale pour renforcer les liens avec leurs homologues étrangers;
3. le **Protocole** et les **Conférences**, qui comprennent la planification et l'organisation des visites officielles, des programmes et des conférences.

L'équipe des associations parlementaires est chargée d'apporter un soutien administratif et procédural à chacune des associations. Pour ce faire, elle compte notamment sur l'aide et l'appui constants de l'équipe de la DAII chargée du protocole et des conférences, qui offre des services semblables à l'équipe chargée des échanges parlementaires. En outre, de nombreuses associations profitent du soutien d'un analyste de la Bibliothèque du Parlement pour leurs activités.



(Tableau 3 – 31 mars 2014)

Remarque : Les noms en rouge (marqués d'un \*) sont ceux d'employés du Sénat; les noms en vert (marqués de deux \*\*) sont ceux d'employés de la Chambre des communes; et les noms en noir sont ceux d'employés des deux chambres.

## LISTE DES ASSOCIATIONS

Voici la liste des associations, de leurs présidents ou coprésidents ainsi que des secrétaires et adjoints administratifs attribués par la DAII et des analystes attribués par la Bibliothèque du Parlement.

Association	Président/Coprésidents	Secrétaire	Adjoint administratif	Analyste de la Bibliothèque du Parlement
APF	Sénatrice Andrée Champagne	François Michaud	Sandra Moniz	Jean-Luc Bourdages
Canada-Afrique	Sénatrice Raynell Andreychuk et Mauril Bélanger, député	Alexandre Roger	Patricia Tremblay	Aïcha Coulibaly
Canada-Chine	Sénateur Victor Oh et Wai Young, députée	Michel Marcotte	Anick Archambault	S/O
Canada-Europe	David Tilson, député	Maxime Ricard	Lucie Dagenais	Karin Phillips Sebastian Spano Shauna Trouniak
Canada-France	Sénatrice Claudette Tardif	Line Gravel	Kathleen Gallahue	Lucie Lecomte
Canada-Japon	Sénatrice JoAnne L. Buth et Mike Wallace, député	Michel Marcotte	Anick Archambault	S/O
Canada-RU	James Rajotte, député	Elizabeth Kingston	Juliana Cavallero	S/O
Canada-ÉU	Sénatrice Janis G. Johnson et Gord Brown, député	Angela Crandall	Natalie Lemay-Paquette	June Dewetering James Lee
APC	Joe Preston, député	Elizabeth Kingston	Juliana Cavallero	S/O
UIP	Sénatrice Salma Atallahjan	Line Gravel	Kathleen Gallahue	Frédéric Forge Allison Goody
AP OTAN	Cheryl Gallant, députée	Roger Préfontaine	Clélia Lacroix	Wolfgang Koerner Melissa Radford
AP OSCE	Dean Allison, député (directeur de l'OSCE)	Alexandre Roger	Patricia Tremblay	Erin Shaw
ParlAmericas	Randy Hoback, député	Guyanne Desforges	Julie Majeau	Andre Barnes

(Tableau 4 – 31 mars 2014)

On compte 12 associations, outre le Groupe canadien de l'OSCE, pour un total de 13, mais il n'y a que neuf secrétaires d'association, dont plusieurs sont au service de deux associations ou exercent d'autres fonctions au sein de la DAII. Il faut y ajouter neuf adjoints administratifs à plein temps qui ont pour tâche de soutenir le travail des associations parlementaires et dont plusieurs sont au service de plus d'une association.

La Bibliothèque du Parlement fournit un soutien direct à un certain nombre d'associations par l'intermédiaire d'analystes qui leur offrent des services de recherche et d'analyse. En 2013-2014, l'équivalent d'environ cinq analystes à temps plein a offert du soutien aux associations. En 2012-2013, les associations ont reçu le soutien de l'équivalent de six analystes à temps plein à cause de la tenue de la 127<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Québec, en 2012, qui a nécessité une aide supplémentaire de la Bibliothèque. Cette année, ce fut donc le retour au niveau de dotation habituel. Les tâches des analystes consistent notamment à rédiger des rapports, des résolutions, des notes d'allocution et des communiqués de presse. Il importe de noter que le niveau de service offert par les analystes formellement assignés aux associations varie beaucoup d'une association à l'autre. Certaines d'entre elles n'ont pas d'analystes attirés, mais elles ont accès à des services de recherche et d'analyse sur demande, tandis que d'autres en ont 2 ou plus.

Enfin, les quatre groupes interparlementaires peuvent généralement compter sur l'aide d'un secrétaire d'association qui est lui-même au service d'une association.

Groupe interparlementaire	Président	Secrétaire
Canada-Allemagne	Gary Schellenberger, député	François Michaud
Canada-Irlande	Larry Miller, député	
Canada-Israël	David Sweet, député	
Canada-Italie	Stella Ambler, députée	

## AFFILIATIONS PAR ASSOCIATION (2013-2014)

Les associations parlementaires sont uniquement composées de sénateurs et de députés qui ont exprimé l'intention d'y adhérer et ont acquitté leur cotisation annuelle. Les tableaux 5 et 6 présentent une ventilation du nombre de membres par association pour les deux derniers exercices. Au cours du dernier exercice, le nombre de membres de presque tous les groupes et associations a diminué, sauf celui de l'AP OTAN, pour une baisse globale d'environ 13 %.

Associations	Nombre de membres 2012-2013	Nombre de membres 2013-2014
APF	60	55
Canada-Afrique	78	68
Canada-China	163	100
Canada-Europe / OSCE	140	119
Canada-France	83	71
Canada-Japon	93	79
Canada-RU	100	92
Canada-ÉU	160	133
APC	118	110
UIP	77	75
AP OTAN	83	88
ParlAmericas	88	91
<b>Total (Associations parlementaires)</b>	<b>1 243</b>	<b>1 081</b>

(Tableau 5 – au 31 mars de chaque année)

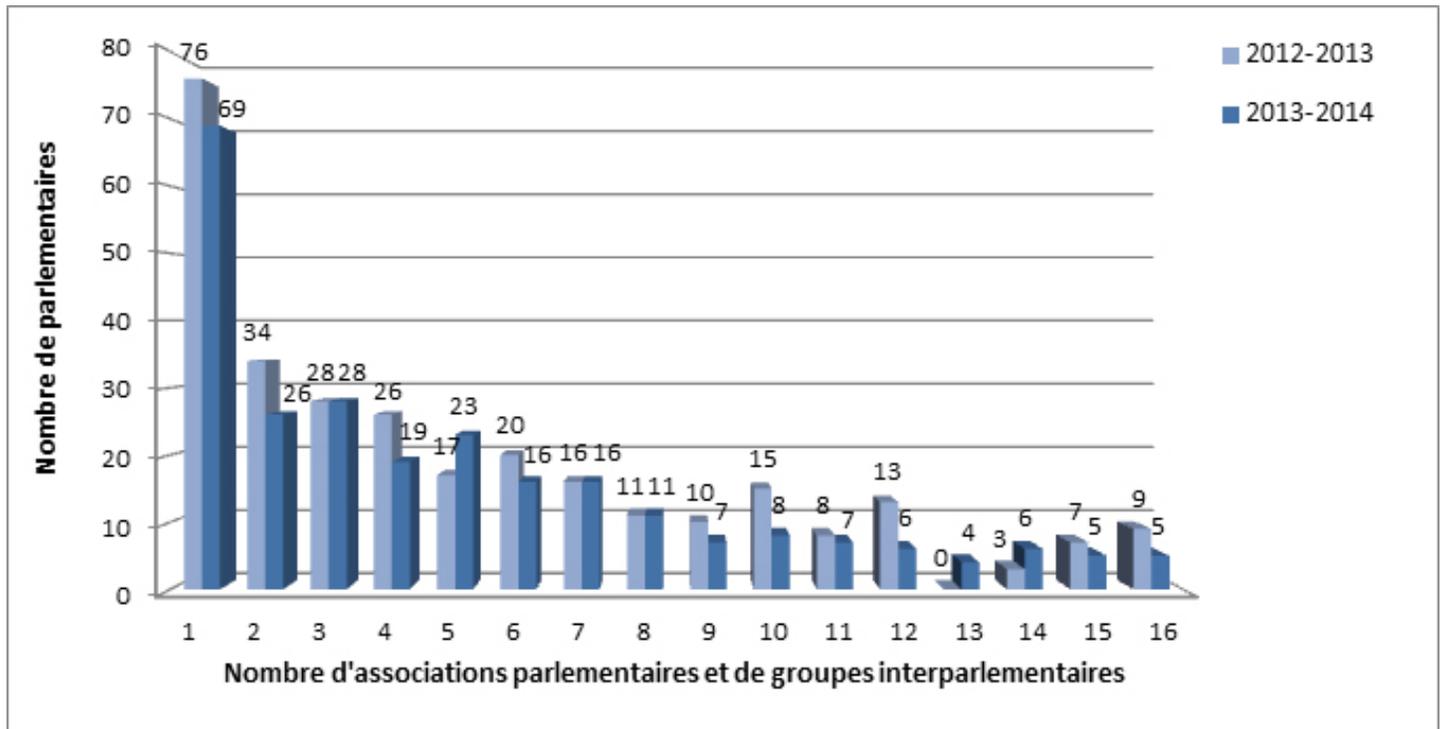
Groupes interparlementaires	Nombre de membres 2012-2013	Nombre de membres 2013-2014
Canada-Allemagne	59	41
Canada-Irlande	67	47
Canada-Israël	79	65
Canada-Italie	64	41
<b>Total (Groupes interparlementaires)</b>	<b>269</b>	<b>194</b>

(Tableau 6 – au 31 mars de chaque année)

C'est le CIM qui fixe le montant des cotisations des associations parlementaires et des groupes interparlementaires. Le montant actuel est de 25 dollars pour les associations et de 10 dollars pour les groupes. Ces cotisations n'ont pas varié depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, moment de leur augmentation de 20 à 25 dollars.

## RÉPARTITION DES AFFILIATIONS ENTRE LES ASSOCIATIONS

Il existe actuellement 12 associations parlementaires (outre la délégation canadienne à l'OSCE) et quatre groupes interparlementaires. En 2013-2014, 62 % des parlementaires appartenaient à un ou plusieurs groupes ou associations, une légère baisse comparativement à 71 % en 2012-2013. Le graphique ci-dessous illustre la répartition des parlementaires appartenant à un ou plusieurs de ces groupes et associations. Il indique par exemple que le nombre de parlementaires appartenant à une seule association ou à un seul groupe est passé de 76 en 2012-2013 à 69 en 2013-2014. On voit aussi que le nombre de parlementaires appartenant à l'ensemble des groupes et associations reconnus par le CIM est passé de 9 à 5 au cours de la même période. Le nombre de parlementaires n'appartenant à aucune association au cours de l'exercice précédent est passé de 120 en 2012-2013 à 157 en 2013-2014.



(Graphique 1 – au 31 mars de chaque année)

## LES COMITÉS EXÉCUTIFS

À l'automne 2006, le CIM a invité toutes les associations parlementaires à se doter de statuts semblables comprenant la disposition suivante : « Le Comité exécutif est composé d'un maximum de 15 membres (30 % des membres provenant du Sénat et 70 % de la Chambre des communes) élus à l'Assemblée générale annuelle pour occuper les postes établis par les statuts de chaque association ». Les modifications apportées par la suite aux statuts de chaque association ont été fonction des décisions des membres des diverses associations. Le nombre de membres et la composition des comités exécutifs peuvent encore varier un peu, mais la plupart des associations ont été en mesure de procéder à des modifications permettant de respecter la demande du CIM.

	Nombre de membres du Comité exécutif	SEN PCC	SEN LIB	SEN IND	CdC PCC	CdC NPDP	CdC LIB	CdC IND
<b>APF</b>	11	3	1	0	3	3	1	0
<b>Canada-Afrique</b>	15	3	2	0	6	3	1	0
<b>Canada-Chine</b>	12	3	1	0	6	1	1	0
<b>Canada-Europe</b>	14	2	2	0	6	3	1	0
<b>Canada-France</b>	12	1	2	1	4	3	1	0
<b>Canada-Japon</b>	10	2	1	0	4	2	1	0
<b>Canada-RU</b>	11	2	1	0	4	3	1	0
<b>Canada-ÉU</b>	17	3	2	0	7	4	1	0
<b>APC</b>	16	3	2	0	6	4	1	0
<b>UIP</b>	14	2	2	0	6	3	1	0
<b>AP OTAN</b>	14	2	2	0	6	3	1	0
<b>ParlAmericas</b>	12	2	2	0	4	3	1	0

(Tableau 7 – au 30 juin 2014)

Il y a en tout 156 postes dans les comités exécutifs des 12 associations.

De plus, dans les quatre groupes interparlementaires, les 42 postes composant les comités exécutifs sont répartis comme suit :

	Nombre de membres du Comité exécutif
<b>Canada-Allemagne</b>	7
<b>Canada-Irlande</b>	14
<b>Canada-Israël</b>	12
<b>Canada-Italie</b>	9

(Tableau 8 – au 30 juin 2014)

## LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

Les membres des associations se réunissent régulièrement, et c'est au cours des assemblées générales annuelles qu'ils élisent les comités exécutifs chargés de coordonner et d'orienter les activités en collaboration avec leurs homologues bilatéraux ou les secrétariats internationaux des organisations multilatérales auxquelles ils appartiennent. Par l'entremise des diverses associations, les parlementaires prennent part à un large éventail de conférences parlementaires, de visites bilatérales et de réunions, au Canada comme à l'étranger. On peut consulter la liste des activités des associations parlementaires sur le site Web parlementaire. Lorsque des membres d'une association font un voyage à l'extérieur du pays, l'association présente aux deux chambres un rapport comprenant un résumé de l'activité et une ventilation des dépenses en annexe.

### Nombre d'activités par association, par lieu et par type d'activité

Associations	À Ottawa								Au Canada (en dehors d'Ottawa)				À l'étranger		Total	
	Assem. gén. annuelle		Événement spécial		Exécutif		Réunion		Réunion		Événement spécial		Réunion			
	12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14
APF	1	1	0	0	5	2	0	1	2	2	0	0	5	6	13	12
Cda-Afrique	1	1	1	2	4	4	8	5	0	0	0	0	2	2	16	14
Cda-Chine	1	1	1	0	1	2	3	4	1	0	0	0	3	4	10	11
Cda-Europe	1	1	0	1	3	2	3	4	1	0	0	0	7	6	15	14
Cda-France	1	1	0	2	4	4	3	2	1	1	0	0	2	1	11	11
Cda-Japon	1	1	0	0	2	2	0	1	0	0	0	0	3	3	6	7
Cda-RU	1	1	2	1	2	4	0	0	1	0	0	0	1	1	7	7
Cda-ÉU	1	1	1	3	3	5	5	2	2	1	0	0	16	13	28	25
APC	1	1	3	1	3	3	0	3	1	2	0	0	6	5	14	15
UIP	1	0	0	0	5	3	0	0	1	0	0	0	7	4	14	7
AP OTAN	0	1	0	0	2	4	0	1	0	0	0	0	5	7	7	13
AP OSCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	4	3
ParlAmericas	1	1	1	1	4	4	3	2	0	0	0	0	6	5	15	13
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67</b>	<b>60</b>	<b>160</b>	<b>152</b>

(Tableau 9)

Nota : Dans ce tableau, « événement spécial » s'entend des cérémonies officielles, fêtes officielles, réceptions et autres activités semblables. Le terme « réunion » recouvre toutes sortes d'activités telles que les réunions proprement dites, les conférences, les séminaires, les missions d'observation électorale, etc., auxquelles les membres participent au nom de leur association.

Groupes interparlementaires	Assemblée générale annuelle	
	12-13	13-14
Allemagne	1	1
Irlande	0	1
Israël	1	1
Italie	1	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

(Table 10)

Nota : Les assemblées générales annuelles sont les seules activités des groupes interparlementaires bénéficiant de l'aide du personnel de la DAII. Certains

groupes peuvent avoir participé à d'autres activités durant cette période.

### **NOMBRE DE VISITES À L'EXTÉRIEUR PAR TYPE DE PARTICIPANT**

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque association parlementaire, le nombre de visites à l'extérieur (c.-à-d. les visites à l'extérieur d'Ottawa non organisées par le Parlement du Canada) et propose une ventilation du nombre total de sénateurs, de députés et d'employés ayant pris part à ces visites. Au total, il y a eu 341 visites dans le cadre de 65 activités au cours de l'exercice 2013-2014, comparativement à 371 voyages effectués dans le cadre de 73 activités en 2012-2013. Tandis que la taille moyenne des délégations est demeurée stable comparativement au dernier exercice financier, ces dernières ont assisté à moins d'activités,

probablement à cause de l'enveloppe budgétaire plus limitée des associations en 2013-2014.

Associations	Nombre de visites à l'extérieur		Nombre de participants par type							
			Sénateurs		Députés		Employés		Total	
			12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14	12-13	13-14
<b>APF</b>	7	8	7	8	8	9	9	8	24	25
<b>Cda-Afrique</b>	2	2	5	3	10	8	4	3	19	14
<b>Cda-Chine</b>	3	4	6	8	10	9	1	4	17	21
<b>Cda-Europe</b>	8	6	6	7	21	23	10	10	37	40
<b>Cda-France</b>	2	1	5	4	3	5	2	2	10	11
<b>Cda-Japon</b>	3	3	4	2	9	5	3	1	16	8
<b>Cda-RU</b>	1	1	2	1	3	5	1	1	6	7
<b>Cda-ÉU</b>	18	14	32	25	34	39	22	21	88	85
<b>APC</b>	7	7	7	7	16	14	4	5	27	26
<b>UIP</b>	7	4	10	6	9	8	5	5	24	19
<b>AP OTAN</b>	5	7	14	12	19	20	6	5	39	37
<b>AP OSCE</b>	4	3	7	5	21	13	7	6	35	24
<b>ParlAmericas</b>	6	5	8	5	13	12	8	7	29	24
<b>Total</b>	73	65	113	93	176	170	82	78	371	341
% de participation (sauf employés)			39%	35%	61%	65%				
% de participation (avec employés)			30%	27%	47%	50%	22%	23%	100%	100%

(Tableau 11)

Nota : La catégorie des employés comprend les secrétaires d'association et les analystes de la Bibliothèque du Parlement.

## LES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS PARLEMENTAIRES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

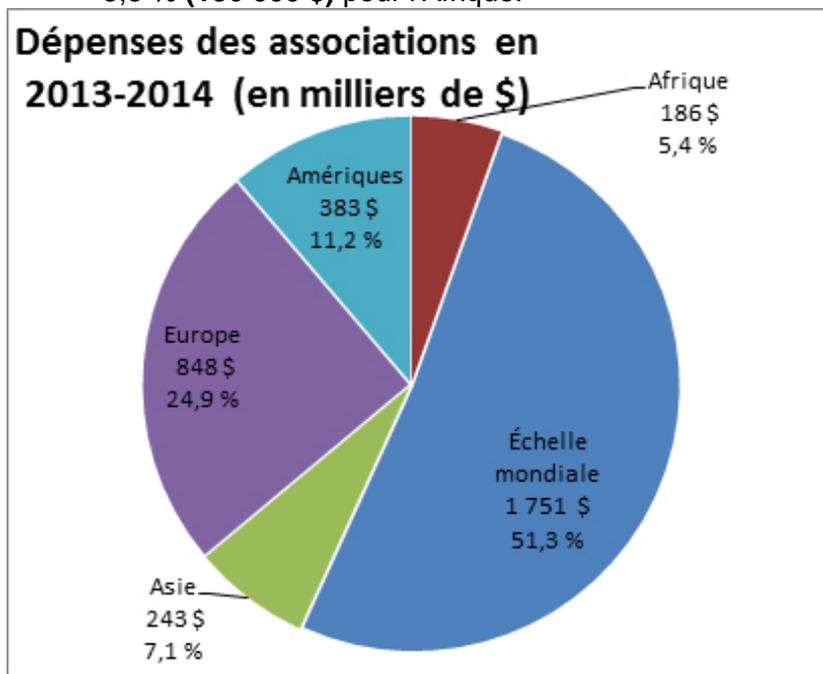
Le budget des associations parlementaires a été réduit de 9,1 %, passant de 3,92 à 3,56 millions de dollars à la suite de l'Examen stratégique et opérationnel. Cette enveloppe budgétaire est gérée par le Conseil interparlementaire mixte (CIM) : une partie des fonds est réservée aux contributions internationales, mais la majorité sert aux activités des associations. Toutes les associations sont financées à la fois par la Chambre des communes (70 %) et par le Sénat (30 %). Les chiffres fournis ici regroupent les deux sources.

Le financement de base consacré aux activités des associations parlementaires pour 2013-2014 s'est élevé à 2 272 516 dollars, un supplément de 1 288 886 dollars étant réservé aux contributions internationales, c'est-à-dire, essentiellement, aux frais d'adhésion acquittés par le Canada pour être membre des diverses associations parlementaires internationales. Par conséquent, le budget total accordé aux associations parlementaire pour l'exercice 2013-2014 s'est chiffré à 3 561 402 dollars. De ces fonds, 3 409 783 dollars ont été dépensés, pratiquement le même montant qu'au cours de l'exercice financier précédent, avec une très légère hausse des dépenses de 0,1 % (3 370 \$) comparativement à 2012-2013. Voici une ventilation des dépenses :

- 62 % des fonds (2,12 millions) ont été consacrés aux activités des associations parlementaires au Canada et à l'étranger (transport, hébergement, accueil), soit une baisse d'un peu moins que 126 000 dollars par rapport à 2012-2013.
- 38 % (1,29 million) ont été consacrés aux contributions internationales, une hausse d'environ 98 000 dollars comparativement à l'exercice financier précédent, ce qui peut s'expliquer en grande partie par la fluctuation des taux de change, étant donné que bon nombre de ces contributions sont payées en devises étrangères.

Géographiquement, les dépenses se répartissent comme suit :

- 51,5 % (**1,75 million**) à l'échelle mondiale;
- 25 % (**848 000 \$**) pour l'Europe;
- 11 % (**383 000 \$**) pour les Amériques;
- 7 % (**243 000 \$**) pour l'Asie;
- 5,5 % (**186 000 \$**) pour l'Afrique.



(Graphique 2)

Le tableau ci-dessous est une répartition des dépenses des associations parlementaires par région géographique pour les cinq derniers exercices.

Type	Dépenses
------	----------

	<b>2009-2010</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Échelle mondiale</b>	2 016 958	1 715 223	2 077 548	1 688 941	1 750 812
<b>Europe</b>	724 780	613 428	632 730	785 919	847 585
<b>Amériques</b>	526 441	310 000	414 238	381 364	382 615
<b>Asie</b>	414 495	382 096	207 163	302 283	243 073
<b>Afrique</b>	196 409	198 240	211 734	247 906	185 698
<b>Total</b>	<b>3 879 083*</b>	<b>3 218 987</b>	<b>3 543 414*</b>	<b>3 406 413</b>	<b>3 409 783</b>

(Tableau 12)

\* Nota : Pour faciliter la comparaison des chiffres d'une année à l'autre, nous avons exclu les montants prévus dans les enveloppes de financement accordées par le CIM pour les conférences parlementaires, parce que celles-ci n'ont pas lieu tous les ans et que, même si elles sont toujours approuvées par le CIM et les deux régies, elles ne sont pas toujours financées à même les fonds affectés au CIM. Les dépenses de conférence suivantes ont été acquittées par l'entremise du CIM :

- Exercice 2009-2010 : En septembre 2009, 157 000 dollars pour la sixième conférence plénière du ParlAmericas (auparavant FIPA) à Ottawa.
- Exercice 2011-2012 : 325 000 dollars pour la planification de la 127<sup>e</sup> Assemblée de l'Union interparlementaire à Québec.

## COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉPENSES DES ASSOCIATIONS (2013-2014)

Voici un compte rendu détaillé du budget et des dépenses de chacune des associations selon huit grandes catégories :

Association	Transport	Hébergement	Indemnités journalières	Divers	Accueil	Cadeaux officiels	Cotisations internationales	Recettes	Grand Total
<b>Monde</b>									
APF	87 899	28 735	10 112	2 913	6 731	615	121 949	- 1 375	257 578
APC	67 869	29 362	10 593	5 971	25 906	3 810	162 613	- 2 750	303 373
UIP	82 090	44 070	23 559	50	2 402	998	435 595	- 1 875	586 889
AP OTAN	225 903	37 328	16 976	1 749	1 613	54	321 523	- 2 175	602 971
<b>Sous-total Monde</b>	<b>463 762</b>	<b>139 495</b>	<b>61 239</b>	<b>10 683</b>	<b>36 653</b>	<b>5 477</b>	<b>1 041 679</b>	<b>- 8 175</b>	<b>1 750 812</b>
<b>Afrique</b>									
Cda-Afrique	146 384	21 312	6 276	1 803	9 737	1 886		- 1 700	185 698
<b>Sous-total Afrique</b>	<b>146 384</b>	<b>21 312</b>	<b>6 276</b>	<b>1 803</b>	<b>9 737</b>	<b>1 886</b>		<b>- 1 700</b>	<b>185 698</b>
<b>Asie</b>									
Cda-Chine	115 262	37 826	12 174	4 228	7 278	2 322		- 2 500	176 590
Cda-Japon	50 093	9 999	3 756	2 028	1 117	1 465		- 1 975	66 483
<b>Sous-total Asie</b>	<b>165 355</b>	<b>47 825</b>	<b>15 930</b>	<b>6 256</b>	<b>8 395</b>	<b>3 787</b>		<b>- 4 475</b>	<b>243 073</b>
<b>Europe</b>									
Cda-Europe	196 061	66 498	21 858	2 379	21 772	2 991		- 2 975	308 584
Cda-France	42 603	19 894	6 965	162	18 805	1 294		- 1 775	87 947
Cda-R-U	11 771	11 250	3 518	392	4 023	1 906		- 2 300	30 560
AP OSCE	146 712	32 758	9 467	278	770		230 509		420 494
<b>Sous-total Europe</b>	<b>397 146</b>	<b>130 400</b>	<b>41 808</b>	<b>3 211</b>	<b>45 370</b>	<b>6 191</b>	<b>230 509</b>	<b>- 7 050</b>	<b>847 585</b>
<b>Amériques</b>									
Cda-É-U	101 905	61 410	21 734	49 552	11 586			- 3 325	242 862
CIM					353				353
ParlAmericas	100 518	11 494	6 676	2 607	2 810	972	16 598	- 2 275	139 400
<b>Sous-total Amériques</b>	<b>202 423</b>	<b>72 904</b>	<b>28 410</b>	<b>52 159</b>	<b>14 749</b>	<b>972</b>	<b>16 598</b>	<b>- 5 600</b>	<b>382 615</b>
<b>Grand Total</b>	<b>1 375 070</b>	<b>411 936</b>	<b>153 662</b>	<b>74 111</b>	<b>114 904</b>	<b>18 314</b>	<b>1 288 785</b>	<b>- 27 000</b>	<b>3 409 783</b>

(Tableau 13)

Comparativement à 2012-2013, les dépenses globales sont demeurées stables, avec une très légère hausse des dépenses en 2013-2014. La proportion des fonds consacrés aux activités des associations a connu une légère baisse durant cette période, ce qui a eu pour effet que les associations ont participé à moins d'activités qu'au cours des exercices financiers précédents. Cependant, la taille moyenne des délégations est restée la même. Au cours de la même période, la proportion consacrée aux contributions internationales a légèrement augmenté. Ces contributions, payées en devises étrangères, n'ont pas changé de façon importante au cours du présent exercice financier. La hausse s'explique par la fluctuation des taux de change, et par la baisse de 10 % de la valeur du dollar canadien durant la période de rapport, ce qui a mis davantage de pression sur les fonds disponibles pour les activités des associations. Toutefois, comme au cours des années précédentes, le CIM a terminé l'exercice avec un surplus, qui s'est chiffré à 154 000 \$ en 2013-2014.